

Conseil communal du 22/2/2024 – Gemeenteraad van 22/2/2024

Interpellation citoyenne, déposée par M. Anouar Taoutaou, concernant « l'insécurité »

Interpellation citoyenne, déposée par Mme Magaly Verdier, concernant « la sécurité »

Mme la Présidente – Ces interpellations sont jointes.

M. Anouar Taoutaou – Nous, habitants de la Porte de Hal, de l'avenue Henri Jaspar, des rues Hôtel des Monnaies, Berckmans, Linière, Victoire et beaucoup d'autres du bas de Saint-Gilles, n'avons cessé de vous interpellier et de relayer via la presse notre quotidien cauchemardesque – et je pèse mes mots – sans que cela n'ait aucun impact. Nous nous présentons donc ici devant vous avec une pétition, signée par plus de 340 personnes qui appuient mes propos.

Tous les jours, nous voyons, en présence de nos enfants, des personnes en overdose, des bagarres, des vitres de véhicules fracassées – ce fut le cas aujourd'hui encore –, des gens ivres morts dès les premières heures du jour, des toxicomanes en errance, agglutinés à nos portes et dans le parc, prenant de l'héroïne ou du crack, et qui interpellent, intimident et agressent les riverains.

Nos maisons et commerces ont été cambriolés, et les témoignages des riverains et commerçants montrent que la souffrance est profonde dans notre quartier. Déchets, canettes, seringues, cuillères et déjections, que nous devons ramasser nous-mêmes, se retrouvent aussi dans les bacs à sable et les plaines de jeux où nous ne pouvons plus laisser nos enfants jouer.

Aux abords du parc, des *dealers* vendent de la drogue à des adolescents et à des personnes souffrant d'addiction, qui se retrouvent coincées, dans un cercle vicieux qui consiste à voler ou mendier, acheter sa dose, consommer, et ainsi de suite à l'infini. Les commerçants sont harcelés pour échanger de la monnaie contre des billets, parfois par l'usage de la force et de la peur.

Il y a aussi ces *day-shops*, dont le *business model* repose uniquement sur la pauvreté et la dépendance des personnes qui traînent à leurs portes dès l'ouverture et sont une source de nuisances et de mal-être pour les habitants. Ces « commerces » n'ont aucune valeur ajoutée pour nous et il ne serait pas étonnant de les voir bientôt vendre des seringues, du papier aluminium, des élastiques et des petites cuillères pour rencontrer la demande croissante du quartier.

Nous ne sommes pas contre les pauvres, nous ne sommes pas contre les démunis, comme certains ici voudraient nous dépeindre. Nous soutenons toutes les formes d'aides octroyées aux personnes sans abri et à celles qui souffrent d'addiction. Mais comment a-t-on pu permettre une telle concentration d'associations dans un si petit périmètre, au détriment de la sécurité et de la santé des riverains ?

Comment une association comme Dune peut-elle s'implanter de manière sauvage, opaque, irresponsable, sans concertation avec les riverains, et perdurer, malgré son incompétence à gérer le flux et les nuisances de ses utilisateurs venus de partout, aux dépens de toutes ces familles qui respectent la vie en communauté,

payent leurs taxes, participent au développement de leur quartier et veulent élever leurs enfants dans un autre environnement que celui qu'on nous impose ici ?

[brouhaha]

Un bar, un restaurant ou une boîte de nuit serait fermé par le bourgmestre aussitôt ouvert – et les exemples sont là – s'il ne parvenait pas à maîtriser les nuisances occasionnées par ses clients.

Nous exigeons que, dans les plus brefs délais, cette asbl soit délogée et installée dans un endroit sécurisé, éclairé et où l'intervention des forces de l'ordre ne soit pas gênée par la lasagne institutionnelle et bureaucratique, due aux caractéristiques de ce quartier, à cheval entre Saint-Gilles, Bruxelles-Ville et le parc géré par Bruxelles Environnement. Je signale aussi qu'aucun des gérants n'habite dans le quartier. Ils habitent tous à Uccle, Boitsfort ou Woluwe et rentrent tranquillement chez eux, le soir, dans des quartiers sécurisés.

Si vous vivez près de chez nous, vous aurez noté sans aucun doute que le droit fondamental à la sécurité n'est plus. Nous demandons donc aux responsables politiques de faire leur travail qui est d'aller chercher des solutions en frappant à la porte de leurs supérieurs. Il faut se coordonner, s'organiser, changer de méthode et prendre des initiatives comme nous le faisons, en étant présents ici devant vous aujourd'hui pour faire valoir nos droits. Nous leur demandons de répondre à la préoccupation majeure de tous les habitants de ces quartiers qui déplorent cette gestion catastrophique, cette descente aux enfers de Saint-Gilles, ainsi que la souffrance qui en découle.

Monsieur le bourgmestre, quelles actions concrètes avez-vous entreprises pour résoudre les problèmes cités et quand de vrais résultats seront-ils visibles ?

Envisagez-vous de recourir à d'autres méthodes étant donné l'échec de celles en vigueur ?

Les riverains veulent que l'association Dune quitte ce lieu. Quand comptez-vous procéder à son relogement dans un endroit sécurisé et encadré où leurs utilisateurs pourront recevoir les soins nécessaires ?

Qu'attendez-vous pour appliquer la VAP – *very annoying policy* – qui consiste à harceler quotidiennement ces *dealers*, les arrêter et confisquer leurs marchandises, tous les jours s'il le faut, même s'ils sont relâchés le lendemain, pour rendre leur business non rentable comme le faisait la brigade Uneus, qui a été démantelée pour faire plaisir à un électorat qui n'est manifestement pas pour la sécurité dans nos quartiers.

[brouhaha]

Quel est le plan et les actions entreprises par la majorité pour recruter le nombre colossal de policiers qui manquent pour assurer nos droits ?

Envisagez-vous de revoir les licences octroyées à ces magasins et, le cas échéant, de limiter leur nombre pour le bien-être des habitants et de la santé publique en général ?

Pourquoi les cameras du quartier ne sont-elles pas utilisées et ne servent-elles pas les citoyens ?

Je tiens à souligner que notre démarche est citoyenne. Elle n'est inspirée ni soutenue par aucun parti politique ou organisme. L'initiative revient à un habitant du quartier, dont la pétition a récolté 340 signatures et qui a reçu le soutien de beaucoup d'autres personnes qui veulent vivre en liberté dans un État de droit et non dans une commune où, à l'instar de ce qui se passe dans cette salle, l'on ne respecte même pas la parole d'un citoyen !

[Applaudissements]

Mme Magaly Verdier – Je vais lire l’interpellation que nous avons rédigée avec plusieurs habitants du Comité Jacques Franck.

L’insécurité a beaucoup augmenté ces derniers jours, surtout dans le bas de Saint-Gilles et autour de la Porte de Hal. Nous sommes confrontés à l’extrême précarité et à l’usage de drogues dans l’espace public. Nous sommes aussi confrontés aux *deals* devant nos portes. Quotidiennement, des habitants sont agressés physiquement et victimes de vols. Tous les jours, des vitrines de commerces et des vitres de voitures sont brisées. Ces phénomènes ont commencé à prendre de l’ampleur pendant la période Covid et la récente crise socio-économique a créé un terreau fertile tant pour les vendeurs de drogues que pour les usagers.

Notre État n’est pas à la hauteur des enjeux, ni pour lutter contre la pauvreté ni pour combattre le crime organisé. Et, comme on s’y attendait, la guerre entre trafiquants a fini par semer la mort et la terreur jusque devant nos portes.

Nos voisins ont peur et ne peuvent plus laisser leurs enfants sortir sans inquiétude. Ils sont en colère. Ils n’acceptent pas l’absence de solutions politiques concrètes ou d’horizon convaincant. Le 13 février, le bourgmestre a organisé une réunion avec les habitants du quartier pour les informer de la situation. Lors de cette rencontre, le bourgmestre et les agents de la zone de Police Midi ont présenté un état des lieux. Beaucoup d’habitants sont sortis frustrés de cette réunion, avec le sentiment que la commune était impuissante, les budgets limités et les perspectives concrètes quasi inexistantes.

Que fait la commune pour répondre à notre attente légitime de sécurité. Comment va-t-elle garantir la sécurité dans l’immédiat ? Il y a urgence.

Envisage-t-elle de réclamer le retour d’une vraie police de proximité et d’agents de quartier ? Pour quel dialogue entre la police et la population ?

A-t-elle obtenu un plan de lutte contre le narcotraffic, à la hauteur du défi et doté de ressources suffisantes ?

Débloquera-t-elle plus de moyens pour réinsérer les personnes précaires tombées dans la dépendance ?

Comment compte-t-elle soutenir davantage le monde associatif qui s’épuise à accompagner ces publics, les soigner et leur trouver un logement ?

Que fera la commune pour exercer une pression au niveau régional et fédéral, par l’intermédiaire de ses relais politiques, pour obtenir des moyens supplémentaires car, après tout, il s’agit d’une volonté politique.

Quelles sont les prochaines initiatives prévues pour informer et échanger avec les habitants sur l’évolution des mesures adoptées.

Certes la situation est complexe mais les causes de ces problèmes sont identifiables. Nous sommes convaincus qu’il existe des solutions à court, moyen et long terme. Nous pensons également que cette situation est le résultat d’une politique d’austérité en vigueur depuis de nombreuses années. Il est temps de faire un autre choix de société.

[*Applaudissements*]

M. Jean Spinette, bourgmestre – Je remercie le public, venu nombreux, dont la présence atteste de l’intérêt pour cette problématique.

Deux événements récents, que vous connaissez aussi bien que moi, ont mis en lumière une escalade de la violence entre organisations rivales qui vendent de la drogue et recrutent des « petites mains » sur notre territoire. Ce trafic juteux se déroule parfois aux dépens des plus démunis qui tantôt sont instrumentalisés, tantôt sont consommateurs. Je voudrais attirer votre attention sur la différence que j’opérerai dans le traitement de cette question entre consommateurs – victimes pour la plupart –, et ceux qui utilisent nos quartiers comme lieux d’approvisionnement sans égard pour la qualité de vie des résidents.

Le phénomène, auparavant principalement endogène et limité à certains endroits de la commune, qui, durant des années, a donné lieu à une chasse du chat et de la souris, a pris une autre dimension depuis le mois de septembre avec le développement du crack mais

aussi avec les résultats du plan « été », au cours duquel la zone de police, à la demande des bourgmestres d'Anderlecht et de Saint-Gilles – et de Forest pour quelques endroits précis – a mené une opération renforcée pour lutter contre le *deal* de rue et contre certains faits criminels. Ces actions, centrées au départ sur le bas de Saint-Gilles et, notamment, sur les alentours de la gare du Midi, ont rencontré un certain succès. Malheureusement, les personnes écartées du *deal* ont été rapidement remplacées par des organisations criminelles qui ont recruté et exploité des mineurs et des personnes précaires, voire les deux, pour les utiliser comme chair à canon.

La problématique a été discutée en Conférence des bourgmestres, en présence du ministre de la Justice. Avec mon homologue, Fabrice Cumps, j'ai rencontré la commissaire chargée de coordonner la lutte contre la drogue, et j'ai réussi, en début de semaine, à obtenir une réunion à save.brussels avec 25 parties prenantes pour traiter les différents phénomènes, sous l'égide du ministre-président, et en présence des représentants de tous les cabinets concernés, qu'ils soient liés à la Stib, à Bruxelles Mobilité ou à Bruxelles Environnement. La ministre du Logement a rencontré les sociétés de logement qui, de leur côté, ont écrit une lettre ouverte aux autorités pour que l'on prenne en considération les tentatives d'intimidation de leur personnel dans plusieurs communes. Manifestement, les organisations criminelles, s'inspirant d'un modèle existant dans d'autres pays, ont choisi d'utiliser les cités de logements sociaux comme théâtre pour leurs opérations, et d'y faire régner la terreur dans le but de s'approprier le contrôle de différents bâtiments. Les gestionnaires du Foyer du Sud ont eu plusieurs réunions avec des représentants de la zone de police et d'autres interlocuteurs pour aborder tous ces problèmes.

Nous-mêmes, comme vous le savez, avons rencontré des citoyens du quartier Jacques Franck mais aussi des alentours de la Porte de Hal et du parc. Il me paraît indispensable de généraliser la démarche quartier par quartier pour ne léser personne. Toutes et tous vous êtes souvent confrontés à une consommation de rue qui a changé de nature. De discrète et cachée, elle se déroule désormais au su et au vu de tous : dans les entrées des stations de métro, au bas des immeubles quand ce n'est pas dans les cages d'escalier.

Je voudrais saluer le travail inlassable des opérateurs sociaux, liés à la commune, au CPAS ou à la Région, qui tentent d'orienter les usagers de drogue vers la salle de consommation. Nous sommes heureux de travailler avec des associations partenaires actives en réduction des risques. Je comprends qu'on puisse les mettre en cause étant donné leurs lieux d'intervention mais, avec d'autres, je pense que, loin d'être la source du problème, elles font partie de la solution.

Confrontée dans les années 1980-1990 à une consommation massive de drogues dures, Saint-Gilles a adhéré à la Résolution de Francfort, qui a inspiré des modèles souvent cités en exemple aujourd'hui. Nous figurons parmi les premières communes à travailler avec des partenaires actifs en réduction des risques pour sortir des personnes de la précarité et les diriger vers des organismes de soins. Plus encore que dans les années 1980, l'ampleur du phénomène, dans un contexte de grande précarité et de crise de l'accueil qui laisse de nombreuses personnes sans abri en proie aux organisations mafieuses, exige, à côté d'une approche sociale, des solutions sécuritaires car la sécurité est un droit fondamental.

Je ne peux déjà vous annoncer des résultats. Sachez néanmoins que, tous les jours, des *dealers* sont appréhendés. Cependant, malgré les nombreuses arrestations – plus de 2.000 depuis l'année dernière – et les quantités astronomiques d'argent saisi, dix minutes après les interventions policières, des vendeurs continuent leur petit business en toute impunité, ce qui atteste d'un certain décrochage de la réalité. C'est pourquoi, il m'arrive souvent d'évoquer le mythe de Sisyphe en saluant le travail inlassable des forces de l'ordre qui, de surcroît, opèrent au péril de leur vie, étant donné la banalisation de la violence qu'illustrent des vidéos où l'on voit des jeunes s'amuser à tirer. Je pense qu'il faudra reconsidérer la diffusion de certains jeux vidéos qui normalisent l'usage d'armes de plus en plus puissantes auprès des jeunes enfants.

Outre les rencontres et réunions déjà mentionnées, il va y avoir la semaine prochaine une réunion du Conseil régional de sécurité (Cores) pour établir un plan drogue, en

concertation avec les six zones de police et le ministre-président. Des accords spécifiques avec le Parquet sont en préparation. De son côté, la zone de police élabore un plan antidrogues et anti-alcool. Parallèlement, nous allons prendre des arrêtés interdisant la consommation d'alcool en rue et la vente d'ammoniac autour de la gare et dans les quartiers concernés par les derniers événements. Nous avons envoyé un courrier à la zone pour demander des renforts spécifiques et des présences dissuasives, y compris de la brigade canine. Nous avons demandé au bourgmestre de la Ville de Bruxelles d'obtenir des renforts pour sécuriser le parc et les abords de notre frontière commune. Nous avons des projets de collaboration avec l'hôpital Saint-Pierre pour développer des prises en charge en santé mentale.

Aujourd'hui, le Collège a examiné en première lecture un règlement sur les *night-shops*, destiné à encadrer rigoureusement les autorisations de vente d'alcool, à responsabiliser les vendeurs, à limiter les heures d'ouverture, à respecter un rayon de 200 m autour des 29 magasins existants, à interdire d'ouvrir de telles échoppes dans des périmètres particulièrement problématiques, notamment le long des parcs.

En outre, dans la mesure où le gouvernement fédéral vient de permettre aux bourgmestres de légiférer sur les fausses librairies et les magasins de nuit, nous pouvons, par conséquent, contrôler les établissements similaires qui contreviennent à la législation fédérale. C'est le dispositif juridique que nous avons trouvé pour régler les épiceries qui ne se conforment pas aux horaires d'ouverture normaux.

Les magasins de nuit respectueux des règles pourraient recevoir des autorisations d'ouverture étendue. Avec l'échevin du Développement économique, nous allons rencontrer les opérateurs pour les impliquer dans une démarche proactive et les inviter à limiter la vente de certains alcools et produits problématiques. Une fois que nous aurons travaillé sur une charte des établissements reconnus, nous espérons pouvoir, en collaboration avec la zone de police et les sections de législation spéciale, fermer certains établissements qui vendent de l'alcool à des gens déjà éméchés, notamment dans les quartiers qui nous occupent.

Certes, faire des réunions ne signifie pas encore trouver des solutions mais, à la suite de contacts pris avec les gestionnaires de Bruxelles Environnement et de Bruxelles Mobilité, il a été convenu de travailler avec les architectes-paysagistes pour réduire la hauteur des plantes, des haies et des arbres, d'adapter l'éclairage public, de sécuriser certaines barrières, de faciliter la collaboration entre nos gardiens de la paix, ceux de la Stib et de Bruxelles Environnement et les opérateurs de nettoyage de ces différents lieux... La lasagne institutionnelle va effectivement nous imposer un groupe de coordination. La gestionnaire des parcs de Bruxelles Environnement était assez enthousiaste à l'idée de créer des coordinations, comme elle l'a déjà fait pour d'autres frontières de la Ville de Bruxelles, avec les opérateurs de terrain pour faire des états des lieux réguliers de la situation et faciliter l'action de la police.

Quant à la dotation communale de la zone de police, elle a augmenté d'1,8 million d'euros entre 2023 et 2024. Ce n'est donc pas parce qu'il y a des coupes budgétaires que nous connaissons des situations difficiles, mais la police est confrontée à des difficultés de recrutement. La zone Midi recherche toujours 200 collaborateurs. Nous aimerions qu'elle attire surtout des Bruxellois pour avoir une police plus représentative de nos quartiers. Les trois communes de la zone ont déjà prévu les ressources pour engager le personnel nécessaire.

L'opération autour de la gare du Midi visait surtout à obtenir le retour de la police fédérale dans la surveillance des lieux car la charge est reportée sur la commune et la police zonale. Il est regrettable que la gare n'ait pas le même statut que l'aéroport de Zaventem quand on sait qu'en haute saison il y a 66.000 passages journaliers à l'aéroport contre 180.000 à la gare du Midi. Pour l'instant, les autorités fédérales ne sont pas prêtes à reconnaître cette spécificité alors que cette fréquentation quotidienne a des conséquences sur la propreté, la sécurité, la vie d'un tel site. J'aimerais dire aux citoyens qui ont eu l'impression que nous avons privilégié la sécurité d'un lieu visible et international qu'il n'en est rien puisque le programme d'actions de trois mois a porté principalement sur les quartiers et pas sur la gare. Il est vrai que la communication s'est focalisée uniquement sur

l'intervention à la gare du Midi et il est rare que les médias s'intéressent à des opérations menées sur le long terme.

Le Collège des bourgmestres et échevins, les mandataires communaux et les membres du conseil de police sont aussi inquiets et soucieux que vous.

J'ai rencontré les enseignants de l'école de promotion sociale et des deux écoles situées au square Jacques Franck, ainsi que les parents d'un des deux établissements – et bientôt je rencontrerai les parents de l'autre – pour voir comment empêcher les plus jeunes d'être recrutés comme guetteurs par ces organisations mafieuses. Cependant, le démantèlement des réseaux dépasse la police locale.

Les six zones de police de la Région bruxelloise collaborent fort bien entre elles et au sein d'un dispositif centralisé à save.brussels, tandis que la police judiciaire est placée sous l'autorité fédérale. Contrairement à une idée reçue, le bourgmestre n'est pas un shérif. En réalité, il peut simplement solliciter la zone de police au sein de laquelle il siège pour que des effectifs interviennent là où et quand c'est nécessaire. Pour tout ce qui concerne la lutte contre le grand banditisme, le chef de corps répond à une chaîne intégrée qui, depuis la réforme de la police, relève de l'échelon fédéral. Démanteler des réseaux criminels en pleine expansion suppose une totale collaboration entre les zones de police et la police fédérale.

Quand je réclame un refinancement de la police, ce n'est pas seulement pour nos zones bruxelloises qui sont sous dotées depuis plus de trente ans, c'est surtout pour la justice, la police fédérale, les polices d'enquête, le Parquet, où il manque 1/3 des effectifs pour que les poursuites soient réelles et les jugements rendus dans des délais raisonnables. Il manque des institutions d'accompagnement des mineurs délinquants, des structures d'accueil pour les Mena, recrutés pour le trafic de drogues, ainsi que des places en santé mentale et en réduction des risques.

Si je vous cite tout ce qui ne va pas, c'est parce qu'en tant que bourgmestre, je suis à l'intersection [*single point of contact*] de 32 niveaux de pouvoir et organisations fédérales et régionales. Et, avec mes collaborateurs, j'envoie des courriers et des demandes de réunion afin que les autorités se saisissent de ces questions. J'ai cru discerner un changement dans la perception de l'ampleur du trafic et du phénomène mafieux, longtemps sous-estimée par le fédéral, en particulier dans les moyens de lutte qui leur sont consacrés, notamment au niveau de la recherche fiscale, financière, informatique, et des moyens spéciaux d'investigation. On a toujours eu tendance à privilégier les conséquences de ce trafic pour l'ordre public en voulant gérer nos quartiers de manière sécuritaire, alors qu'il faudrait agir à la source pour éviter les retombées funestes dans nos rues. Il faut un recours à l'ordre et un renfort des services sociaux, qui sont au bord du *burn-out*, et des associations qui travaillent avec le service de la prévention, le CPAS et les travailleurs sociaux de rue. Il convient aussi de solliciter les autorités régionales pour éventuellement déplacer, avec leur accord, les associations implantées dans certains quartiers où elles posent problème mais pour les soutenir et leur conférer des infrastructures dignes leur permettant de prendre en charge leurs usagers près des scènes de consommation.

Nous ne ménagerons pas nos efforts afin que nos différentes réunions débouchent sur des résultats concrets dans les prochains mois. L'arrêté sur les *night-shops* sera présenté au prochain conseil communal et des contrôles auront lieu dans les trois semaines qui suivront. Les forces de l'ordre seront invitées à contrôler plus systématiquement le *deal* de rue et les consommateurs non précaires pour dissuader l'approvisionnement, et un accompagnement spécifique des consommateurs en grande précarité sera assuré pour protéger nos quartiers en préservant la cohésion sociale et l'action sociale avec peut-être la participation active de citoyens. Je compte multiplier les rencontres avec les habitants et encourager la constitution de conseils citoyens afin qu'ils puissent être acteurs des solutions, comme le proposait le premier interpellant dans une interview accordée à une télévision privée. Les collectifs constitués autour des logements sociaux et d'autres sont demandeurs de la même chose.

Devant la complexité du dossier et le nombre d'intervenants publics, j'en appelle à votre compréhension et à votre patience mais certainement pas à votre résignation.

M. Marwan Hobeika, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen – Au nom de mon groupe, je tenais à exprimer notre soutien aux habitants du quartier de la Porte de Hal, mais aussi de Saint-Gilles en général, de Forest et d'Anderlecht, confrontés quotidiennement à la violence engendrée par le trafic de drogue. Leur colère et leur désarroi sont légitimes. Les événements des derniers jours sont extrêmement graves et constituent le point culminant d'une situation insupportable qui persiste depuis plusieurs mois.

Aucun parent ne devrait conseiller à ses enfants d'éviter de passer par certaines rues, aucun commerçant ne devrait avoir sa vitrine brisée, aucun riverain ne devrait être menacé par des trafiquants ou des individus sous influence de la drogue. Vivre en sécurité est un besoin fondamental et notre premier droit. Il est inacceptable que l'on en vienne à se dire qu'il n'est plus assuré.

Face à cela, que faire ? Vous mettez en cause la lasagne institutionnelle. Notre commune est en effet le dernier maillon d'une longue chaîne de défaillances ou d'insuffisances liées au sous-financement chronique de l'État et des services publics. Nous ne cherchons pas à renvoyer la balle aux autres mais il faut pointer les responsabilités là où elles sont.

Une grande partie des personnes en errance, qui sombrent dans l'enfer de la drogue et tombent dans les mailles du filet tendu par les trafiquants, sont des réfugiés victimes d'une politique migratoire européenne inhumaine et des décisions iniques de la secrétaire d'État à la Migration et à l'Asile.

Par ailleurs, le crime organisé et le narcotrafic dépassent les missions des zones de police locale. C'est une problématique qui va au-delà des frontières de la commune et même des frontières nationales.

Nous saluons de l'initiative du ministre-président de convoquer le Conseil régional de sécurité mais cela ne doit pas dispenser le gouvernement fédéral de prendre ses responsabilités. Pour faire face à ces défis, nous avons besoin de la police fédérale, de la police judiciaire et de la Justice. Le désinvestissement de ces secteurs depuis de longues années se paie aujourd'hui. Quand on entend certains demander l'intervention de l'armée alors qu'ils ont eux-mêmes, avec la NVA, organisé des coupes budgétaires dans toutes les fonctions régaliennes de l'État – justice, police, armée –, ce n'est même pas risible, c'est complètement scandaleux. À cause de cela, notre zone de police se retrouve trop souvent à devoir pallier les défaillances d'une police fédérale sous-financée. Il faut que chacun puisse prendre ses responsabilités et se consacrer au cœur de son métier. Il faut également un appui fédéral afin que nous puissions développer une stratégie de recrutement dans notre zone et mettre en œuvre une police de proximité qui connaisse le terrain, noue des relations de confiance avec la population et réponde à ses besoins.

Pour remédier aux causes profondes, nous avons surtout besoin d'une approche globale des différents enjeux, articulée autour du social-santé, et d'un refinancement des services publics, en particulier de l'aide à la jeunesse, pour offrir aux jeunes des perspectives plus attrayantes que le *deal*, en veillant à ne jamais tomber dans les caricatures ou montrer du doigt les plus fragiles.

Parallèlement à cette stratégie à court et long terme, il faut aussi trouver le moyen d'organiser au mieux la cohabitation entre les habitants du quartier et les structures chargées de l'accompagnement des personnes souffrant d'assuétudes. D'une fait partie de la solution et non du problème. Toutes les études le démontrent. Il est important que les structures de ce type puissent travailler au plus près des lieux de consommation. Le trafic et la consommation ne disparaîtront pas avec leur éloignement. Cependant, la présence de ces associations doit être organisée de manière optimale en collaboration avec les résidents et les forces de l'ordre.

Je voudrais conclure en remerciant nos héros et héroïnes du quotidien : les femmes et les hommes de terrain des services publics, les forces de l'ordre, le personnel de la propreté et de la prévention, les éducatrices et éducateurs de rue, les travailleurs sociaux, les infirmières et infirmiers de rue, les équipes scolaires qui font un travail inestimable dans des conditions de plus en plus difficiles mais plus que jamais indispensables.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB – Au nom de mon groupe, je voulais à mon tour remercier les citoyens qui sont venus interpeller la commune. C'est lorsque les habitants prennent les choses en main et se mettent en action que les lignes bougent.

Nous sommes également indignés par les conséquences désastreuses du trafic de drogue et de la grande criminalité sur certains quartiers. Nous sommes tous d'accord pour dire que la sécurité est un droit fondamental.

En revanche, nous avons des analyses différentes sur les causes de la situation ainsi que sur les solutions. Il me paraît important de les présenter pour faire avancer le débat et permettre aussi aux citoyens de faire leur choix.

Depuis des mois, voire plusieurs années, nous assistons à une augmentation de l'insécurité. En juin, nous évoquons l'agression d'une amie dans la station de métro de la Porte de Hal. Au même moment, le conseil communal votait une ordonnance de police du bourgmestre portant interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique, à l'exception des terrasses, notamment au Parvis. Deux mois plus tard, les deux opérations « coups de poing », ou plutôt « coup de com' », à la gare du Midi faisaient la Une des journaux. Les opérations *one shot*, musclées et médiatisées, si elles peuvent momentanément apaiser un quartier – et je comprends que les riverains les demandent –, n'offrent pas de solutions à long terme. Et on l'a vu car les problèmes se sont déplacés. Il est indispensable de prendre des mesures structurelles.

Cela fait des années que les habitants du square Jacques Franck et du bas de Saint-Gilles en général disent se sentir abandonnés, se plaignent de l'insalubrité dans les logements sociaux et du manque d'infrastructures publiques. Aujourd'hui, en outre, le *deal* s'est imposé dans l'espace public et les habitants sont désemparés et inquiets. Ils ont peur de voir leurs enfants tomber entre les mains des *dealers*. Cet état des choses est le résultat d'une situation qu'on a laissé se développer jusqu'à ce qu'il y ait un mort. Entre-temps, la valeur du territoire du square et de la place de Bethléem atteint des millions d'euros. C'est pour cette raison que les bandes rivales de trafiquants sont prêtes à s'entre-tuer et à mettre en danger la vie des habitants.

Je voudrais m'arrêter un bref instant sur une suite d'événements symptomatiques de ce sentiment d'abandon qu'éprouvent les habitants du bas de Saint-Gilles. Mardi passé, le 13 février, dans l'après-midi, à la suite de coups de feu tirés square Jacques Franck, la police a bouclé le quartier. Dans la soirée, alors que nous sortions d'une réunion avec les habitants et M. le bourgmestre, la police avait quitté les lieux et le *deal* avait repris en toute impunité aux endroits habituels. Quelques heures plus tard éclatait une fusillade mortelle. Et le scénario se répétait : bouclage du quartier et reprise du trafic dès le départ de la police. Cette situation prévaut jusqu'à aujourd'hui et les citoyens ont peur de recevoir une balle perdue. On a du mal à comprendre cet abandon.

Il est indispensable de réoccuper ce terrain, d'y faire revenir les services publics. Face à des armes de guerre, ce n'est pas des travailleurs sociaux qu'il faut envoyer. Il faut envoyer des professionnels, formés, équipés, capables d'enrayer le *deal* et de démanteler son organisation afin de restituer le quartier aux habitants, qui n'osent plus sortir. Pour garantir leur sécurité, il faut la police.

La seconde urgence est de mettre sur pied un plan pour récupérer le terrain étape par étape avec une police de proximité et de quartier qui devra gagner la confiance des citoyens. Il n'est pas normal que certains habitants aient perdu confiance dans leur police...

M. Jean Spinette, bourgmestre – Vous y avez contribué...

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB – Non, monsieur Spinette, je n'y ai pas contribué. Le débat était apaisé. Ce n'est pas correct de dire cela.

Une police de proximité est nécessaire mais elle ne pourra pas travailler sans la confiance des gens. Comme vous l'avez dit, il faut une police qui soit issue du quartier et respecte ses habitants. Il est urgent de recruter les 200 agents manquants car, aujourd'hui, quand on l'appelle, la police ne se déplace pas forcément ce que le citoyen juge

incompréhensible. Autrement dit, il faut changer la culture de la police et améliorer ses conditions de travail.

Nous vous rejoignons sur la nécessité de s'appuyer et de collaborer avec les comités de quartier, les associations, les maisons de jeunes, etc. Cet objectif exige un plan structurel de dialogue avec les habitants, la police, la prévention et les services communaux.

Mme la présidente – Monsieur Fraiture, je vous demande de terminer. Vous avez déjà largement dépassé votre temps de parole.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB – J'en ai pour une minute.

Nous avons des différences entre nous et c'est le moment de le dire. Il faut couper le mal à la racine. Et, contrairement à ce que veut laisser penser le MR, s'occuper de la sécurité exige des investissements. C'est le gouvernement MR qui a réduit de 200 millions d'euros le budget de la police judiciaire, qui a perdu 400 agents pour démanteler les réseaux de trafiquants. En réalité, le laxisme n'est pas chez nous. Les douaniers ont aussi connu des pertes d'effectifs. Moralité : moins de 1 % des conteneurs du port d'Anvers sont scannés. Il y a 500 inspecteurs des finances en moins, alors qu'ils sont indispensables pour traquer la criminalité en col blanc et les centaines de millions d'euros issus du trafic de drogue.

Mme la présidente – Vous avez 4 minutes de temps de parole et vous en êtes à 8. Je vous demande de respecter le règlement.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB – Une minute, promis. La semaine passée, le MR défendait un plan d'austérité de 27 milliards pour les prochaines années. Cela signifie 27 milliards en moins pour les politiques sociales et la lutte contre l'insécurité

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – cheffe de groupe MR – Madame la présidente, je vous demande d'intervenir...

Mme la présidente – Monsieur Fraiture, ça suffit. La parole est aux autres groupes politiques.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB – Nous sommes prêts à soutenir le bourgmestre mais il va falloir impliquer réellement les habitants.

(Applaudissements)

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – cheffe de groupe MR – Monsieur Fraiture, vos attaques frontales sont vaines.

Je remercie M. Taoutaou et Mme Verdier pour leur interpellation.

Comme vous, nous exhortons les autorités responsables à prendre des mesures fortes pour remettre la sécurité au cœur des priorités. Malpropreté, incivilités, vols, insécurité liée au trafic de drogues, ayant entraîné ces derniers jours des fusillades et la mort d'un homme, sont autant de problèmes qui font trembler nos quartiers. Nous interpellons régulièrement le Collège sur l'ampleur de ces différents fléaux et déplorons ce que devient notre commune. Avec l'augmentation de la précarité, la situation s'est aggravée et devient intenable.

Le mode d'intervention de l'asbl dans le quartier Jaspar met en lumière le manque d'accompagnement global des toxicomanes, le public-cible des organisations criminelles, telles que les personnes sans chez soi ou les mineurs non accompagnés. Nous dénonçons la faiblesse voire l'absence de plan d'accompagnement social des personnes en difficultés dont le ministre régional est responsable. Il est indispensable de renforcer les moyens pour accompagner les jeunes et gérer les personnes en situation illégale. Ce sont les *dealers* qu'il

faut poursuivre en priorité. À cet effet, il faut augmenter les ressources consacrées à la police et à la prévention.

Notre groupe n'a cessé de réclamer plus de présence policière dans nos quartiers. Nos forces de police sont en sous effectifs de manière récurrente et peinent à trouver des candidats. Afin d'accélérer le recrutement, il faut rendre la fonction plus attrayante dans une zone chaque jour plus dangereuse.

Nous nous félicitons que le ministre-président convoque enfin, plus de dix jours après les événements, le Conseil régional de sécurité pour évaluer une situation devenue explosive. Dès lors que la police zonale ne dispose pas de moyens adéquats, c'est clairement la police fédérale qui doit intervenir.

Si nous apprécions les dispositions prises par le ministre de la Justice pour renforcer le travail en amont, combattre les organisations criminelles internationales et consolider le cadre de la police judiciaire et de la magistrature, nous ne pouvons que regretter l'absence de renfort de la police fédérale à Bruxelles.

Nous tenons à saluer nos forces de police locale qui travaillent nuit et jour dans des conditions particulièrement pénibles – les violences à leur égard ont augmenté de 40 % en 2023 – et ne disposent pas des moyens adéquats face aux défis à relever.

Au conseil de police, nous avons posé la question de l'éventualité d'un retour d'un modèle Uneus, qui, entre 2012 et 2018, a réussi à diminuer la délinquance de 28 %. Si des dérapages ont eu lieu, il fallait prendre des mesures. Notre groupe a toujours défendu une police exemplaire. Mais, apparemment, ce retour n'est pas envisagé. Quoi qu'il en soit, nous espérons que les actes suivront.

Mevrouw Mélanie Verroken, gemeenteraadslid – Groupe MR – De mensen die vanavond de moeite hebben gedaan om met dit weer naar hier te komen hebben dat niet zomaar gedaan. Ze willen een buurt zonder criminaliteit en zonder drugsoverlast. Ik ken velen van hen, en iedereen – of bijna iedereen – denkt eraan om door deze overlast te verhuizen en dus onze gemeente achter te laten. Er zijn er zelfs meer dan één die dit hebben gedaan! Mijn boodschap is dat we deze verantwoordelijke burgers hard nodig hebben in Sint-Gillis. Als we toelaten dat alle middenklassers wegtrekken, wat de PTB maar al te graag zou willen, dan is er binnen enkele jaren niemand meer om belastingen te betalen. Wie wil dat de sterkste schouders de zwaarste lasten dragen, moet deze sterke schouders niet wegduwen. Mijnheer de Burgemeester, ga samenzitten met de Minister-president, de minister van Binnenlandse Zaken en desnoods de Premier, maar deze mensen vragen nu dat u een oplossing zoekt

M. Hassan Assila, conseiller communal – chef de groupe LB – Nous vous remercions pour vos interpellations qui témoignent d'une inquiétude bien légitime. La question de la sécurité devient de plus en plus préoccupante.

M. le bourgmestre a présenté les actions entreprises récemment mais aussi la politique mise en œuvre depuis longtemps. Il a rappelé les réformes en cours soutenues par les trois bourgmestres de la zone de police afin de combattre efficacement les cas d'abus de certains policiers. Nous sommes particulièrement vigilants à cet égard.

Par ailleurs, en ce qui concerne la sécurité, contrairement à ce que beaucoup veulent laisser croire, nous n'avons pas attendu les derniers événements pour agir. Moi-même, comme d'autres conseillers qui habitent dans le bas de Saint-Gilles, j'ai souvent relayé les préoccupations et les craintes des citoyens. Ces quartiers n'ont nullement été abandonnés. J'en veux pour preuves les investissements massifs réalisés et la vie associative riche et intense, sans compter la présence quotidienne des dizaines d'agents communaux des différents services qui sont en contact direct avec les habitants. Mais nous sommes confrontés à une criminalité sur laquelle une approche locale n'a pas de prise. Les nuisances occasionnées par le *deal* et la consommation de rue sont devenues intolérables pour les riverains. Leur colère est justifiée. Leur appel doit être entendu. Si la politique sociale que nous menons depuis des années doit être poursuivie, elle ne peut être efficace à elle seule contre une criminalité de cette nature. C'est bien entendu la police et la justice qui doivent se

charger de la traque et de la répression des réseaux criminels concernés. L'action de la police locale ne peut remplacer la police judiciaire fédérale dans la lutte contre le trafic de drogues national et international.

Il est intrigant de voir que les partis qui, aujourd'hui, réclament de l'ordre et de l'intransigeance, sont ceux-là mêmes qui, des années durant, ont désinvesti la police et la justice au nom de la rigueur budgétaire.

Si une société sans drogues est illusoire, nous devons néanmoins en appeler à une politique de lucidité. Il n'y a pas de drogues récréatives. Toutes, à des degrés divers, sont dangereuses pour la santé et susceptibles de générer des comportements violents, au sein de la famille ou sur la route. Peut-être la légalisation de quelques substances doit-elle être débattue mais elle ne peut concerner tous les stupéfiants dont certains sont de véritables allers simples pour l'enfer.

La sécurité est aussi un combat de gauche. C'est un droit fondamental. La commune a renforcé la police de proximité par une brigade cycliste qui surveillera notamment les piétonniers. Par ailleurs, les agents de prévention sont sur le terrain jusqu'à 2 h du matin.

Pour lutter contre les violences de genre, les policiers sont invités à suivre des formations spécifiques. De plus, un référent sur ces questions sera désigné dans chaque commissariat. Parallèlement, l'accueil des plaignants sera amélioré afin de consolider la confiance entre la police et les habitants. Toute forme de racisme et de discriminations doit être combattue, y compris dans la police.

La sécurité passe aussi par l'amélioration de l'éclairage public. Assurer la sécurité requiert la participation de tous les citoyens, que l'on engage à investir l'espace public.

Afin de favoriser la cohésion sociale, nous comptons développer la vie associative et encourager la constitution de comités de quartier et l'organisation de fêtes des voisins.

Il convient d'identifier les leaders positifs qui peuvent jouer un rôle de contrôle social bienveillant dans le quartier.

Enfin, peut-être cela vaut-il la peine de réfléchir à un conseil de nuit pour lutter contre toutes les formes de nuisances sonores en désignant un médiateur de rue.

M. Anouar Taoutaou – Je voudrais d'abord remercier les gens qui sont venus assister au conseil ce soir, quelle que soit leur orientation politique.

Ce fut un honneur pour moi de m'exprimer au nom des habitants qui, en raison de l'insécurité qui sévit dans leur quartier, ont peur et ont besoin d'être accompagnés.

Je suis évidemment d'accord pour dire qu'il faut une politique sociale. En tant que citoyens, nous voulons tous la même chose : la paix, la sécurité et la tranquillité. Tout le monde veut élever ses enfants dans un climat serein.

Malheureusement, en sortant de chez moi ce soir, des gens se shootaient devant ma porte et j'ai dû ramasser des sacs pour les jeter dans une poubelle. Je suis convaincu qu'en rentrant j'assisterai à une scène similaire.

Entre la réalité et les discours, il y a parfois de grands écarts et j'aimerais que les personnes qui ont des responsabilités s'en montrent dignes et fassent en sorte que nous puissions vivre dans la paix et la sécurité.

Mme Magaly Verdier – Je vous remercie pour vos réponses et votre présentation des différentes actions dans une perspective pluridisciplinaire. Cependant, j'estime qu'il faudrait, à moyen ou long terme, simplifier la lasagne institutionnelle afin de mieux coordonner les interventions.

Il y a sans doute une réflexion à avoir, en termes budgétaires, sur les priorités entre le tout sécuritaire et le social.

Plusieurs d'entre vous ont insisté à raison sur la mise en place d'une police de proximité, capable de dialoguer avec les jeunes. C'est en effet indispensable mais il faut absolument éviter de répéter le fiasco de la brigade Uneus.

Nous insistons sur la nécessité d'impliquer les habitants dans une optique participative et pluridisciplinaire. On pourrait même envisager des budgets participatifs, pourquoi pas ? Ce serait intéressant.

La dimension préventive est également décisive. Il est important d'aller dans toutes les écoles pour informer et discuter de cette question avec les jeunes.

À Lille et à Roubaix, des études intéressantes ont été effectuées sur les rapports jeunesse/police. Aller voir ce qui se passe à l'étranger peut s'avérer utile. La Suède, par exemple, elle aussi confrontée à un problème de drogues, a mené un travail destiné à renforcer la confiance entre les jeunes et les forces de l'ordre.

Enfin, il est impératif d'empêcher l'extrême droite d'instrumentaliser les événements. Le lendemain du décès d'une personne sans papier, des propos nauséabonds ont été tenus dans la presse et Nicole de Moor, secrétaire d'État à l'asile et la migration, en a profité pour dire qu'il fallait renvoyer tous les sans papiers. Il est crucial d'agir, de prendre la situation à bras-le-corps si on veut éviter de voir le racisme et le sexisme se développer dans la société. L'usage de drogues joue aussi un rôle dans l'augmentation des agressions sexistes.

Nous désirons vivre dans une commune solidaire tant à l'égard des personnes sans chez soi, que des réfugiés ou des usagers de drogues. Dans cette perspective, le logement est une question fondamentale pour répondre au problème du sans-abrisme, qui est une porte d'entrée dans la drogue. À cet égard, l'encadrement des loyers, compétence régionale, constituerait un premier pas.

Enfin, je terminerai en insistant sur les priorités budgétaires. Il convient d'examiner comment dégager des moyens supplémentaires à tous les niveaux de pouvoir.

M. Jean Spinette, bourgmestre – Vous pouvez compter sur nous pour faire preuve de fermeté à l'égard des personnes qui se livrent à un trafic délétère dans nos quartiers.

Le budget que nous présenterons le mois prochain prévoit une augmentation de la dotation à la zone de police qui, en 2023, avait déjà crû d'1,8 million. Renforcer les effectifs policiers et créer une police de proximité font partie de nos objectifs, de même que l'installation d'un commissariat à proximité de la gare du Midi.

Sur les mesures structurelles, je vous avoue que j'ai eu quelques inquiétudes en entendant les mots de peur et d'abandon. Je ne pense pas avoir vu les services publics abandonnés dans quel que quartier que ce soit. Tous les travailleurs – travailleurs sociaux, travailleurs chargés de la prévention ou de la propreté –, tous, ont été sur le pont. Ces dernières années, les investissements dans les quartiers concernés ont été importants. Même si, pour choquer, l'on parle d'insalubrité et d'abandon, je n'ai pas l'impression que là où on rénove une cour de récréation, on construit une aile supplémentaire dans une école, on a un bâtiment exemplaire qui accueille une crèche et une école de promotion sociale, où on remplace les ascenseurs vandalisés et où l'on investit des sommes colossales pour améliorer les infrastructures de logements, l'on puisse dire que le quartier est abandonné par les services publics.

J'espère que nous verrons les résultats de ces engagements et que les parcs pourront accueillir les nombreuses activités préparées par les services de la Culture, de la Jeunesse, de la Cohésion sociale, du CPAS, des partenaires des Affaires néerlandophones, du Pianofabriek, etc. Une fois que la police aura mené les opérations nécessaires, nous pourrions modifier quelque peu les espaces publics qui doivent l'être et réoccuper le terrain au printemps.

Question orale de M. Michel Libouton, conseiller communal, concernant « le marché du Parvis de Saint-Gilles »

M. Michel Libouton, conseiller communal – Groupe LB – Monsieur l'échevin du Développement économique, vous connaissez mon intérêt pour le marché de Saint-Gilles au Parvis. J'ai déjà eu l'occasion plusieurs fois de vous interroger sur son avenir.

À la suite de l'étude que vous avez commandée pour examiner les pistes de redéploiement de ce marché, j'aimerais savoir comment avance le dossier.

Quelle option avez-vous retenue pour la gestion future du marché et son implantation ?

Quelle nouvelle vie compte-t-on lui donner ?

Envisagez-vous des activités particulières pour la rue du Fort, comme le souhaitent les commerçants de cette artère qui, comme vous le savez, m'est chère.

M. Francesco Iammarino, échevin du Développement économique – Ecolo-Groen – Dans le courant de l'année dernière, la commune, en collaboration avec hub.brussels, a lancé une étude sur la redynamisation du marché du Parvis qui, depuis 2013, connaît une lente érosion, malgré la réforme entreprise par mon prédécesseur, M. Debouverie. Cette étude devait prendre en compte différents éléments : les commerces sédentaires du quartier ; le souhait des commerçants de la rue du Fort d'avoir une activité ambulante dans nos rues et les travaux qui se sont déroulés dans la zone, notamment sur la place Marie Janson. Elle a duré plusieurs mois et donné lieu à un important travail participatif. Nous avons consulté les usagers du marché, les clients, les marchands, le placier et les commerçants. Différents outils ont été utilisés : des questionnaires ont été distribués ou étaient disponibles en ligne, des stands ont été tenus sur le marché et des entretiens qualitatifs, réalisés.

Ce travail a permis d'établir un diagnostic précis de la situation, qui a confirmé la diminution de l'attrait de ce marché. Toutefois, il convient de noter que la baisse de fréquentation des marchés est une tendance générale non seulement en Région bruxelloise mais aussi en Belgique.

En septembre, nous avons présenté au Collège les différentes pistes de travail préconisées. Sur la base des réactions et réflexions avancées par le Collège, nous avons revu le dossier qui est aujourd'hui finalisé. Nous allons maintenant soumettre les résultats de l'étude aux différentes parties prenantes – les ambulants et les commerçants – et recueillir leurs impressions et avis. Plusieurs réunions sont programmées dans les prochaines semaines. Lundi prochain déjà, nous rencontrons les commerçants de la rue du Fort. Par ailleurs, il va y avoir des travaux chaussée de Waterloo, entre le petit et le grand parvis, qu'il faudra aussi prendre en considération.

Étant donné que les conclusions de l'étude n'ont pas encore été discutées avec les intéressés, je ne peux vous donner les détails des pistes envisagées. Sachez en tout cas qu'elles impliquent de vrais investissements de la commune. Je devrais pouvoir vous les présenter rapidement.

Question orale de Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, concernant « la sécurité publique en grand danger »

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, cheffe de groupe MR – Les événements de ces derniers jours soulèvent une nouvelle fois la difficulté d'apporter une solution rapide au fléau du commerce de la drogue et à ses conséquences sociales, sanitaires et sécuritaires.

Pour notre part, nous avons toujours soutenu l'action de nos services, qu'il s'agisse des policiers de la zone ou du CPAS, qui assument leur rôle dans des conditions difficiles, ont souvent été pris pour cible et sont dépourvus de moyens adéquats.

Les constats et les attentes sont toujours les mêmes :

– le manque de moyens et le renforcement indispensable et urgent des effectifs de la zone ;

– le soutien nécessaire de la police fédérale et son éventuelle réquisition qui relève notamment du pouvoir du ministre-président ;

– le renforcement de la magistrature et la condamnation des *dealers* appréhendés ;

– un plan d'accompagnement des personnes cibles des organisations criminelles, tels les mineurs non accompagnés et les personnes sans abri ;

Nos policiers travaillent sans relâche. Pourtant, sur le terrain, la situation s'aggrave chaque jour comme en témoignent les événements récents avec tous les risques que cela comporte.

Au lendemain des fusillades, le *deal* se poursuivait, malgré la présence policière. Et la lutte entre bandes rivales, pour le contrôle de trois territoires situés à Saint-Gilles, aux abords de la Porte de Hal, pourrait avoir des conséquences collatérales dramatiques.

La population comme les commerçants n'en peuvent plus. Les multiples pétitions, reportages et échanges sur les réseaux en témoignent. Il y a un sentiment d'impuissance extrêmement dangereux. On assiste à une véritable spirale de violence inacceptable et injuste, qui exige un sursaut de la part des autorités.

Quelles mesures urgentes allez-vous mettre en place pour améliorer la sécurité dans nos quartiers ?

Le projet Uneus, dont l'efficacité avait été démontrée en diminuant la délinquance de 28 % entre 2012 et 2018, a été vivement critiqué par certains et la brigade a finalement été dissoute. Ce modèle, qui aurait pu être réorganisé, ne serait-il pas utile aujourd'hui ? Est-ce envisagé ?

Je vous remercie pour vos réponses en étant bien consciente que vous avez largement répondu à ma première question lors de l'interpellation.

M. Jean Spinette, bourgmestre – Le projet Uneus est déjà de l'histoire ancienne. Son objectif était, grâce à une dotation spéciale de la commune, d'affecter dans un périmètre particulier 17 inspecteurs de quartier chargés de lutter contre le trafic de drogue et les agressions. Ce projet pilote a en effet produit des résultats pour ce qui est de la diminution du *deal* mais a aussi soulevé pas mal de questions. Le côté oppressif du dispositif centré sur un seul quartier, objet de contrôle systématique, a créé un climat tendu entre les forces de l'ordre et la jeunesse.

En dépit de nos efforts en début de législature, aucun bureau d'études ou centre universitaire n'a accepté d'évaluer ce dispositif, vu l'émotion politique qu'il a suscitée en sens divers. Néanmoins, l'enseignement que l'on peut tirer de cette expérience est que la concentration d'effectifs et d'une présence dans un quartier a été fructueuse. Par contre, associer dans le chef des mêmes policiers les fonctions de prévention, d'intervention et d'extraction a été une erreur. Combiner missions de police de proximité et missions de police judiciaire présentait une certaine efficacité mais a eu pour effet pervers de laisser la brigade fonctionner en totale autonomie, sans contrôle ni supervision transversale au sein de la zone.

Depuis lors, la zone a entrepris un travail de modernisation managériale et structurelle pour constituer cette police à deux ou trois niveaux, en tissant des liens avec la

police judiciaire, en formant une brigade SRU, composée des éléments d'élite des différents koban pour des interventions d'extraction spécifique, en recrutant des agents de certains de ces koban pour la police judiciaire et en intégrant les policiers restés dans les quartiers, qui sont sortis frustrés de l'épisode Uneus. Je ne pourrai les réconcilier avec la zone que lorsque la réforme interne en cours aura porté ses fruits et que nous aurons les effectifs suffisants.

Lorsque nous disposerons des 200 membres du personnel qui nous manquent, auxquels nous pouvons ajouter les 30 policiers annuels supplémentaires que nous avons décidé de budgéter avec les deux autres communes, nous serons à même d'avoir cette police à trois niveaux.

Le repositionnement du commissariat au centre de la zone, près de la gare du Midi, avec une capacité de dispersion sur le territoire, sera un atout. Souvent, les Saint-Gillois ont l'impression qu'il y a, dans un commissariat, une police administrative qui ne sort pas, et ils se plaignent, lorsqu'ils doivent faire appel à la police, de devoir attendre 40 minutes pour qu'une patrouille arrive de la rue Démosthène.

Avec la professionnalisation d'un commissariat par commune (peut-être deux à Anderlecht), des antennes LISA pour assurer la proximité et une police d'intervention au départ d'un commissariat central, la capacité opérationnelle de la police, sa visibilité et son accessibilité seront améliorées.

Depuis mon installation, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques nouvelles recrues. Ces femmes et ces hommes sont à l'image des quartiers : jeunes, volontaires et désireux d'avoir des échanges avec les habitants. La brigade jeunesse est prête à rentrer dans les écoles et discuter des questions de prévention et de sécurité avec les enfants. Un vrai travail de réconciliation avec les commissariats est en cours. Un travail a déjà été entrepris en ce sens, par le biais notamment de notre plan diversité, supervisé par une doctorante spécialiste de ces questions.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, cheffe de groupe MR – Nous nous réjouissons que le recrutement est en cours et se passe bien.

Uneus avait tout de même le mérite de se baser sur une chaîne constituée d'acteurs de la prévention des services communaux et de la police ainsi que d'un magistrat de référence. Je persiste à croire que cette approche multidisciplinaire était salutaire. Je prends note que l'on emprunte une autre voie qui j'espère sera une réussite.

M. Jean Spinette, bourgmestre – En théorie, la ligne était celle-là mais la pratique n'a pas été à la hauteur de cette ambition. Le dialogue est en train d'être rétabli avec les différents départements.

Il est à noter que les services liés à la lutte contre les marchands de sommeil, par exemple, ont continué à fonctionner malgré la disparition de la brigade et rencontré un certain nombre de succès.

Question orale de Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, relative au « suivi du plan de mobilité ».

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, cheffe de groupe MR – À l'issue de l'analyse des remarques et avis exprimés lors des séances d'information sur le plan de mobilité, des adaptations devaient être proposées. Par ailleurs, une mise en œuvre partielle du plan était annoncée pour cette année encore. Nous sommes fin février et nous aimerions connaître le calendrier des mesures projetées ? Celles-ci sont-elles déjà définies ?

De quelle façon allez-vous impliquer les habitants et les commerçants dans vos nouvelles propositions ?

Si certaines mesures supposent l'organisation de phases-tests, qui sera chargé de leur évaluation avant leur implantation définitive ? L'avis des habitants et des acteurs économiques sera-t-il sollicité ? Comment allez-vous procéder concrètement ?

Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Votre question est un peu prématurée. Les consultations se sont achevées à la fin novembre et les habitants avaient jusqu'à la mi-décembre pour transmettre leurs remarques et avis par e-mail. Tous les avis reçus sont publiés sur le site dédié au contrat local de mobilité (CLM).

En janvier, le service communal de la mobilité, en collaboration avec Bruxelles Mobilité, a effectué le travail d'analyse. Cette étape est aujourd'hui terminée. Après les vacances de carnaval, le Collège examinera les différentes propositions. Je ne peux donc pas vous préciser les adaptations qui seront retenues puisqu'aucune décision n'a encore été prise.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du plan en 2024, tout dépendra des choix du Collège. Néanmoins, certaines parties du CLM sont faciles à mettre en place parce qu'elles n'ont suscité aucun commentaire, comme les abords des écoles, les zones de rencontre, quelques mises en sens unique, etc. Mais nous verrons ce qui ressortira des avis remis lors des consultations.

Tous les sens uniques réversibles et prévus dans le CLM seront testés. Les 21 points de comptage testés par Bruxelles Mobilité durant le mois de juin à Saint-Gilles seront à nouveau évalués. Nous avons un marché à ce sujet avec Bruxelles Mobilité. Le service mobilité de la commune va également effectuer des comptages. En outre, dans plus de 60 endroits, un dispositif sera placé sur les fenêtres d'immeubles. Nous avons également un marché pour cela. Enfin, par l'intermédiaire de Bruxelles Mobilité, nous avons accès aux *floating data*, c'est-à-dire aux données GPS des voitures avant, pendant et après l'implantation du CLM. Tout est donc surveillé pour voir si le trafic de transit a diminué ou non et pour repérer les éventuels reports dans les rues voisines. Si l'on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'effet sur le trafic de transit, ça ne sert à rien de maintenir la mesure. En cas de report, cela nous permettra d'ajuster.

Pour l'instant, plusieurs propositions sont sur la table, notamment pour la rue Berckmans sur laquelle vous m'aviez interrogée il y a quelques temps, mais il est trop tôt pour savoir celles qui seront approuvées par Collège.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, cheffe de groupe MR – Peut-on connaître les endroits retenus pour les comptages ?

Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Nous allons lancer un appel aux Saint-Gillois qui habitent dans les rues concernées et qui seraient d'accord pour installer un dispositif de comptage sur leur fenêtre.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, cheffe de groupe MR – Quelle forme prendra cet appel ? Comment les citoyens seront-ils au courant ?

Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Nous n'avons pas encore défini la manière de procéder. Nous posterons sans doute une annonce sur les réseaux sociaux, le site communal et enverrons des flyers.

Ensuite, nous organiserons des réunions pour expliquer aux habitants le mode de fonctionnement et la durée de l'installation. De toute façon, nous verrons qui remportera le marché pour ce système de comptage.